



AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DU BAS-RHIN
Le Prisme – 2 route de Paris
Wolfisheim
67087 STRASBOURG Cedex 2
Tél. 03.90.20.70.81

Identification du pouvoir adjudicateur : Etablissement public territorial

Objet du marché : « Prestations de formation aux permis B96, BE, C, CE et fluvial pour les sapeurs-pompiers du SIS du Bas-Rhin »

L'avis concerne : MAPA

Caractéristiques principales :

La présente procédure est couverte par les accords sur les marchés publics de l'OMC. Le présent marché n'a pas de caractère périodique.

Procédure :

Accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum et un maximum estimé de 100 sapeurs-pompiers (volontaires et professionnels) sur sa durée totale conformément aux dispositions des articles R2162-1 à 6 et R2162-13 à 14 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique.

Décomposition du marché :

LOT	DESIGNATION
01	Centres de secours secteur Saverne et Haguenau permis B96 et BE
02	Centres de secours secteur Saverne et Haguenau permis C et CE
03	Centres de secours secteur Saverne et Haguenau permis fluvial
04	Centres de secours secteur Eurométropole de Strasbourg permis B96 et BE
05	Centres de secours secteur Eurométropole de Strasbourg permis C et CE
06	Centres de secours secteur Eurométropole de Strasbourg permis fluvial
07	Centres de secours secteur Sélestat et Molsheim permis B96 et BE
08	Centres de secours secteur Sélestat et Molsheim permis C et CE
09	Centres de secours secteur Sélestat et Molsheim permis fluvial

Variantes libres:

Néant.

Variantes imposées :

Néant.

Prestations supplémentaires éventuelles :

Néant.

Délai d'exécution :

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale allant de sa notification au 31 décembre 2022. Le marché pourra être renouvelé deux fois, par tacite reconduction, pour des périodes d'un an sans que ce délai ne puisse excéder le 31 décembre 2024.

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique :

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Ressources propres

Paiement par virement administratif

Délai global de paiement : 30 jours

Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

➤ **Prix : 60 %**

➤ **Valeur technique : 40 %**

○ Moyens matériels : 10 %

○ Plan d'accompagnement méthodologie de remontée d'information au SIS 67 : 10 %

○ Délai moyen de réalisation (délai de remontée d'information, programmation des sessions, inscription à l'ANTS, etc) : 10 %

○ Moyens humains : 10 %

Modalités de retrait des dossiers :

Deux solutions sont disponibles :

- En téléchargeant le dossier sur le site <https://alsacemarchespublics.eu/>
- En contactant le service de la commande publique :
Tél. 03.90.20.70.81 Courriel : camille.kieffer@sis67.alsace

Conditions de délai :

- Date limite de dépôts des offres : **jeudi 27 octobre 2022 à 12h00**
- Délai minimum de validité des offres : 120 jours

LES OFFRES SERONT DEPOSEES EXCLUSIVEMENT PAR VOIE DEMATERIALISEE SUR

<https://alsacemarchespublics.eu>

Autres renseignements :

- Numéro de référence attribué au marché: 22 MA 13
- Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :
 - **Pour les renseignements d'ordre administratif et les demandes de retrait de dossier :**
Groupement des finances et de la commande publique : Tél. 03.90.20.70.93
Courriel : gulay.siler@sis67.alsace
 - **Pour les renseignements d'ordre technique :**
Groupement de l'école départementale d'incendie et de secours : Tél. 03.88.27.60.49
Courriel : sylvia.urli@sis67.alsace

Classification CPV : 80411000-8

Instance chargée des recours :

Tribunal Administratif 31, avenue de la Paix, 67070 Strasbourg

Tél. : 03-88-21-23-23 - télécopieur : 03-88-36-44-66,

Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr,

Adresse internet : <http://strasbourg.tribunal-administratif.fr/ta-caa>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif 31, avenue de la Paix, 67070 Strasbourg

Cf. coordonnées ci-dessus.

Date d'envoi de l'avis : 04/10/2022